

L'augmentation en France des violences intrafamiliales en période de pandémie. De quoi parle-t-on?

The increase in intra-family violence in France during the pandemic.
What are we talking about?

O aumento da violência intrafamiliar na França durante a pandemia. Do que estamos falando?

Vanessa Stettinger
Université de Lille, França.
vanessa.stettinger@univ-lille.fr

Recebido em 04 de novembro de 2021

Aprovado em 23 de março de 2022

Publicado em 16 de abril de 2022

RESUME

Différentes données statistiques attestent d'une augmentation des violences intrafamiliales à la suite du premier confinement en France. Pour mieux comprendre ces données, il sera question dans cet article des violences existant au sein des familles vivant dans la pauvreté avant la pandémie, qu'elles soient ancrées dans un "habitus" de classe, conséquences des effets de la pauvreté ou encore des souffrances vécues par les individus. Par conséquent, la pandémie ayant fragilisé les populations les plus démunies, il est probable que les violences liées au contexte social aient augmenté plus que d'autres depuis la pandémie.

Mots clés: Violence familiale; Enfant; Classe sociale; Pauvreté.

ABSTRACT

A variety of statistical data points to an increase in intrafamily violence following the first lockdown in France. To better understand the data, this article will discuss the pre-existing violence within families living in poverty before the pandemic and whether it was rooted in a class 'habitus', the consequences of the effects of poverty or individuals' suffering. Consequently, as the pandemic hit the most deprived communities the hardest, it is likely that violence linked to social context will have increased more than any other type of violence since the pandemic began.

Keywords: Family violence; Child; Social class; Poverty.

RESUMO

Vários dados estatísticos atestam um aumento da violência doméstica após o primeiro confinamento na França. Para melhor compreender esses dados, este artigo discutirá

a violência que existia nas famílias pobres antes da pandemia, seja uma violência enraizada num “habitus” de classe, consequência dos efeitos da pobreza ou do sofrimento experimentado pelos indivíduos. Consequentemente, tendo a pandemia enfraquecido as populações mais pobres, é provável que a violência ligada ao contexto social tenha aumentado mais do que outras formas de violência desde a pandemia.

Palavras-chave: Violência doméstica; Criança; Classe social; Pobreza.

Introduction

En France, après le premier confinement de mars/avril 2020, la presse française et certaines études sociologiques¹ ont mis en évidence une augmentation importante des violences intrafamiliales, commises sur les femmes ou les enfants. Comment expliquer cette supposée recrudescence ? Ne pourrait-elle pas être liée qu’à une hausse du nombre des témoignages des personnes agressées, les dispositifs d’assistance aux victimes progressivement mis en place ayant permis la libération de la parole ? De fait, considérant crucial d’interroger la question des violences intrafamiliales avant la pandémie pour comprendre ces données statistiques, je m’appuierai, dans cet article, sur une recherche antérieure que j’ai menée sur la construction des liens familiaux dans des familles situées dans les fractions les plus basses des classes populaires. Dans une première partie, j’exposerai la méthodologie de recherche et la place occupée par ces familles touchées par la pauvreté. Je présenterai ensuite les formes de violences entre parents et enfants observées au sein de ces familles. La dernière partie mettra en corrélation l’augmentation de la violence intrafamiliale et les mesures prises par le gouvernement pendant la pandémie.

Enquêter auprès des « familles pauvres »

Les analyses ici proposées sont construites à partir des données recueillies dans le cadre d’une enquête ethnographique sur la construction des liens familiaux en situation de pauvreté², enquête menée auprès de quinze familles faisant l’objet d’un suivi d’Action éducative en milieu ouvert (Aemo)³. Le travail de terrain, mené entre

2009 et 2016, a été engagé grâce à deux associations responsables du suivi éducatif des enfants. Dans la plupart des familles, seul le premier rendez-vous s'est organisé en présence de l'éducateur. Les éducateurs ont choisi les familles, sur la motivation d'un de leurs membres (souvent les mères). Les familles rencontrées sont donc considérées comme dotées de ressources pour se raconter, soit parce qu'elles arrivent à un moment plutôt « stable » de leur trajectoire, soit parce que l'enquête peut leur être bénéfique. Par ailleurs, les raisons de la présence sur le terrain (l'intention d'écrire un livre sur les familles exposées aux difficultés économiques) sont préalablement longuement expliquées afin que soient bien dissociés recherche et suivi éducatif.

Dans chaque famille, des entretiens, des discussions informelles et des observations se sont succédé sur une période allant de plusieurs mois à plus de six ans. Les rencontres se sont déroulées la plupart du temps au sein des familles (en semaine ou week-end, à des heures variables), mais aussi à l'extérieur en de multiples occasions : au moment des courses, des activités des enfants, au restaurant, à l'hôpital, au tribunal, lors des rencontres avec l'éducateur. Plus de cinquante entretiens ont été menés auprès des mères, des pères (lorsqu'ils étaient présents au foyer), de certains enfants et d'autres personnes habitant dans la maison. Le lien de confiance s'est tissé au gré des services rendus, de l'écoute ou du simple intérêt porté (SCHWARTZ, 1990). Au fil de ces rencontres, les multiples sujets qui constituent la matière des rapports familiaux ont été abordés : les finances (recettes, dépenses), le logement et les équipements, les relations de voisinage et de quartier, les loisirs, la naissance des enfants et leur éducation, la prise en charge institutionnelle.... Passer du temps avec ces familles, les accompagner pendant une partie de leur vie, a conduit à les appréhender au-delà des discours. Le volume de temps consacré à l'enquête de terrain reflète la complexité du sujet, mais aussi la difficulté à nouer des liens de confiance essentiels pour la compréhension des faits. Comme l'écrit aussi Olivier Schwartz, l'enquête a connu « *des portes fermées, des rendez-vous manqués, des réponses évasives, des paroles obstinément limitées à la pluie et le beau temps qu'il fait* » rappelant que l'enquête a pu être perçue comme embarrassante, excessive, importune ou injustifiée (SCHWARTZ, 1990, p. 39).

Se pencher sur la question de la violence au sein de familles touchées par la pauvreté n'est pas sans risque. Risque d'oublier que la surveillance plus importante des services sociaux envers ces familles finit par exposer davantage leurs « désordres familiaux » (CARDI, 2007 ; SERRE, 2009). Risque d'oublier que les violences intrafamiliales existent dans tous les milieux sociaux (MUCCHIELLI, 2011). Dans la conclusion d'une revue de littérature sur la maltraitance envers les enfants et sa relation avec le milieu social, Gillonne Desquesnes conclut : « Si les enquêtes en population générale, les monographies hospitalières montrent une prédominance des classes pauvres, cela ne signifie pas que la maltraitance est absente des milieux favorisés. Mais transitant par d'autres circuits, cette maltraitance dans les milieux aisés est peu visible et les études manquent cruellement » (DESQUESNES, 2011, p. 29). Risque d'oublier aussi les diverses formes de violence subies par ces familles (JAZOULI, 1993 ; PALHETA, 2015). Jeanne Lazarus, s'appuyant sur les travaux d'Aline O'Connor (O'CONNOR, 2001), rappelle le danger des descriptions des chercheurs travaillant sur les personnes pauvres et comment elles sont finalement utilisées « contre » elles : « Ainsi, diront les opposants à l'État-providence, les pauvres manquent de qualification et doivent donc se former. Leur vie familiale est instable : ils doivent être plus responsables, les parents doivent mieux s'occuper de leurs enfants. Ils sont démotivés et ne cherchent plus de travail : il faut supprimer les aides qu'ils reçoivent et ils retrouveront de la motivation, etc. » (LAZARUS, 2012). Il me semble ainsi important que toute description des populations vulnérables soit contextualisée. Je ne travaille pas sur « les pauvres », même si parfois ce raccourci sera utilisé, mais sur des individus vivant dans la pauvreté. Décivant la vie de quelques individus impactés par cette réalité, je m'éloigne ainsi d'une lecture strictement individualiste, responsabilisante et stigmatisante, qui pointerait l'individu comme producteur de sa situation.

Dans les analyses ci-après développées, la pauvreté, dont les variations d'intensité restent limitées d'une famille à l'autre, sera présentée comme une réalité sociale commune. Si certaines familles rencontrées se situent dans la « zone grise » décrite par Duvoux et Papuchon, « entre emploi et non-emploi » où des individus sont « rattachés ou non de manière pérenne à l'emploi, mais dont la situation à la fois

instable et à la lisière des seuils de pauvreté constitue une nouvelle nébuleuse de la pauvreté » (DUVOUX, PAPUCHON, 2019, p. 2), la plupart des familles sur lesquelles j'ai enquêté sont installées dans une situation de non-emploi et de grande pauvreté, conjuguant « pauvreté monétaire » et « pauvreté en conditions de vie ». La pauvreté est ainsi cernée à partir d'une approche multidimensionnelle et non strictement monétaire, davantage corrélée à une approche qualitative du phénomène (DAMON, 2010). Comme le notent Nicolas Duvoux et Jacques Rodriguez, dans les pays riches comme la France, la pauvreté caractérise principalement « un statut social privant ceux qui en relèvent de la possibilité de participer pleinement à la vie collective ou de se réaliser en tant que personnes » (DUVOUX, RODRIGUEZ, 2016, p. 8). Il s'agit de la pauvreté « disqualifiante » dont parle Serge Paugam (Paugam, 1998 et 2005), même si celle-ci, dans le cas de mes enquêtés, revêt des formes de stabilité et est vue, comme le soulignent Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon, « de moins en moins comme une chute, et de plus en plus comme une condition » (DUVOUX, PAPUCHON, 2019, p. 2). Diverses dimensions de la vie quotidienne seront ainsi abordées afin que le lecteur puisse comprendre comment certaines d'entre elles nuisent à toute participation à la vie collective et à la construction d'un avenir autre. Conjuguant mauvaises conditions de logement et de ressources dans le quartier, problèmes de santé et de recours aux soins, difficultés d'accéder à l'éducation, aux savoirs et à la communication, la pauvreté s'enracine aussi dans une histoire de chances et de possibilités et surtout une histoire de ressources économiques, sociales, culturelles.

Classes populaires et pauvreté

Dans la littérature sociologique française, les familles pauvres appartiennent massivement aux classes populaires. Cependant, toutes les personnes appartenant aux classes populaires ne sont pas pour autant pauvres (MASCLET, SCHWARTZ, 2019). L'hétérogénéité des classes populaires a été mise en évidence par divers sociologues rappelant les distances effectives entre les individus et leurs tentatives de se distinguer les uns des autres. Des différences saillantes existent entre les individus

des fractions supérieures et inférieures des classes populaires (SCHWARTZ, 1998 ; SCHWARTZ, 2009 ; SIBLOT, CARTIER, COUTANT, MASCLET, RENAHY, 2015 ; CAYOUILLE-REMBLIERE, 2015 ; MAUGER, 2015 ; DUVOUX, LOMBA, 2019, MASCLET et al. 2019 et 2020). Pour Olivier Schwartz, l'appartenance aux classes populaires caractérise une population marquée par la « petitesse du statut social et professionnel », l'« étroitesse des ressources économiques » et l'« éloignement par rapport au capital culturel » (COLLOVALD, SCHWARTZ, 2006). Mais c'est dans le degré de chacune de ces caractéristiques que se loge l'hétérogénéité des classes populaires. Les formes de pauvreté les plus aiguës associent inexistence de statut professionnel, aides sociales comme unique revenu et fort éloignement du capital culturel. D'après l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques), dans les ménages dont la personne de référence est active, le taux de pauvreté est en 2017 de 8,2% chez les ouvriers et de 6,8 % chez les employés, contre 2,6 % chez les cadres supérieurs⁴. Selon l'observatoire des inégalités, une analyse plus détaillée montre que le taux de pauvreté des ouvriers et employés qualifiés est de l'ordre de 7 %, mais qu'il atteint 22 % chez les personnels des services aux particuliers (femmes de ménage notamment)⁵. Toujours d'après l'Observatoire des inégalités, ouvriers et employés représentent près de 80 % des personnes pauvres⁶. Les personnes les plus démunies sont d'abord les moins qualifiées, celles qui ont le plus de difficultés à s'intégrer dans l'emploi stable correctement rémunéré (Observatoire des inégalités, 2018).

Nicolas Duvoux et Adrien Papuchon mettent en avant le risque d'une dichotomie exacerbée « entre analyse de la pauvreté et analyse des classes populaires ». Selon ces auteurs, on retrouve aujourd'hui « une division du travail sociologique et un relatif cloisonnement entre les travaux portant sur la pauvreté et centrés sur les situations d'éloignement du marché du travail et de marginalisation d'une part, et ceux sur les classes populaires intégrées – quoique fragilisées – d'autre part » (DUVOUX, PAPUCHON, 2019, p. 4). Ils soulignent ainsi le risque pour les chercheurs de passer à côté de « l'expérience [que ces populations] font de la structure sociale (...), de manquer les évolutions de la pauvreté inscrites dans la persistance et l'approfondissement de la crise » (*op. cit.*, p. 4). C'est la raison pour

laquelle je tiens à replacer les personnes enquêtées dans un contexte plus large, celui des classes populaires, même s'il importe de distinguer appartenance à ces classes populaires et situation de pauvreté, certaines habitudes renvoyant à un "habitus de classe" et d'autres à des injonctions liées à leur pauvreté. Distinction parfois subtile, surtout lorsque « l'habitus de classe » s'est construit dans la pauvreté (BOURDIEU, 1979 ; BOURDIEU, 1980).

Cette vision transversale de la structure sociale permet aussi de comprendre les relations que les individus vivant dans la pauvreté tissent avec d'autres milieux sociaux. Comme le rappelle Nicolas Duvoux, « les mécanismes de régulation des pauvres ne s'appliquent pas qu'à ces derniers. Même s'ils sont aménagés spécifiquement pour les pauvres, les dispositifs de traitement sanitaire, social, voire pénal assujettissent en réalité l'ensemble du corps social. » (PAUGAM, DUVOUX, 2008, p. 27)

Les violences intrafamiliales

Laurent Mucchielli soutient l'hypothèse selon laquelle « un processus de pacification des mœurs continue sans doute à travailler la société française et participe du recul lent mais continu de l'usage de la violence physique comme issue aux conflits ordinaires et quotidiens de la vie sociale » (MUCCHIELLI, 2008, p. 119). Selon l'auteur, ce processus de « pacification des mœurs », qui stigmatise et délégitime le recours à la violence, contribue à produire chez les individus le sentiment d'une augmentation de la violence : « Le sentiment général d'une augmentation des comportements violents peut parfaitement accompagner un mouvement d'accélération de leur dénonciation mais aussi de stagnation voire même de recul de leur fréquence réelle » (ibid, p. 120). La société française serait ainsi, d'après Mucchielli, de plus en plus opposée à la violence transformant ainsi son statut : « Ce qui était regardé jadis comme "normal" ou "exagéré mais tolérable" devient anormal et intolérable. Ce que l'on ne voulait pas voir éclate aux yeux de tous. Ce qui était considéré comme une "affaire privée" devient une affaire publique. Le regard public pénètre des lieux jadis soumis au pouvoir discrétionnaire de leur chef : le père de

famille, le maître d'école, l'animateur de colonie de vacances, le surveillant, d'internat ou de foyer, le sergent-chef du camp militaire, le chef de bureau, etc. Du coup, se voient dénoncées des violences interpersonnelles qui ne sont pas nouvelles, mais qui ont changé de statut. » (Ibid, p. 120-121). Tout cela pousserait aujourd'hui à une « judiciarisation du règlement des conflits de la vie sociale » (MUCCHIELLI, 2011).

Ces violences sont construites socialement et ont aussi multiples visages. May Clarkson, s'appuyant sur divers travaux et rapports, distingue les violences personnelles (physiques, psychologiques, sexuelles, sociales et environnementales) et les violences structurelles (la pauvreté, la répression et la frustration) (MAY, 2004). Dans une étude réalisée au Portugal sur l'analyse des représentations de la violence envers les enfants de divers groupes sociaux, Sandra Pascoal et Gabrielle Poeschl répertorient quatre causes de la violence envers les enfants : « des facteurs socio-environnementaux (faim, pauvreté, guerre, par exemple), des facteurs personnels (manque d'éducation, de références familiales, agressivité), des facteurs relationnels (mauvaise entente entre les parents, manque d'amour, manque de dialogue), et des facteurs liés aux enfants eux-mêmes (violents, handicapés, toxicodépendants) » (PASCOAL et POESCHL, 2004, p. 24).

Mes analyses recourent en partie celle des auteurs précédemment cités, mais s'en différencient lorsque je m'appuie sur mes observations. L'observation de certains moments de la vie familiale des personnes rencontrées au cours desquels des formes différenciées de violence étaient mises en scène me permet de distinguer trois types de violence entre parents et enfants : les violences incorporées, les violences contextuelles et les violences réactivées. Avant de présenter ces trois formes de violence, il importe de définir ce que j'estime être un acte verbal ou physique violent. Indépendamment de mon propre regard, inévitablement subjectif, je propose de considérer comme violent tout acte qui suscite une réaction de rejet de celui qui le subit (pleurs, colère, peur, etc) et qui est présenté par l'individu qui le subit comme violent.

Les violences incorporées

La construction sociale de la violence est vécue différemment selon l'appartenance générationnelle, de genre et de classe. Les individus réagissent diversement aux gestes et aux mots qui visent à exprimer un mécontentement ou une punition, par exemple. Cléopâtre Montandon et Saloni Sapru soulignent l'importance « des variations interindividuelles et des nuances des attitudes et pratiques à l'intérieur des groupes sociaux » (MONTANDON et SAPRU, 2002, p. 132). Les styles éducatifs sont de fait façonnés par de multiples facteurs, dont l'activité professionnelle (Ibid, 2002). Les interactions professionnelles sont « un des moteurs de changement des "modes d'être" des parents, notamment dans les milieux populaires » (LE PAPE, 2012, p. 40). Mais les normes éducatives sont également diffusées par les institutions légitimes en matière de prise en charge des jeunes enfants : la médecine et les professions de santé (GOJARD, 2010), les institutions de la petite enfance (GARCIA, 2011), l'école (THIN, 2009), entre autres.

Jean Kellerhals, Cléopâtre Montandon, Gilbert Ritschard et Massimo Sardi distinguent trois styles éducatifs : statutaire, matérialiste et contractuel. Le style statutaire est caractérisé par l'accommodation (se plier aux rythmes et disciplines de l'environnement) et le contrôle (contraindre et interdire). Les communications ne sont ni très fréquentes ni très intimes et les activités communes sont réduites. Le style matérialiste ressemble au premier quant à l'accommodation et au contrôle, mais en diffère par la forte communication et l'importance des activités communes entre parents et enfants. Tous deux concernent plutôt les classes populaires. Le style contractualiste se caractérise par l'importance accordée à l'autorégulation de l'enfant et à la créativité. L'autorité est plus négociatrice que coercitive. Les rôles féminin et masculin sont moins différenciés que dans les styles précédents. Ce modèle concerne plutôt les familles socialement favorisées (KELLERHALS et al, 1992).

Dans une enquête menée aux Etats-Unis auprès d'enfants de 8-9 ans, de toutes origines sociales, Annette Lareau oppose un modèle éducatif qu'elle nomme « éducation concertée » (concerted cultivation) dans les classes moyennes et supérieures, à celui de « développement naturel » (accomplishment of natural growth)

ISSN: 1984-6444 | <http://dx.doi.org/10.5902/1984644438368>

dans les classes populaires. La sociologue montre comment l'éducation concertée avantage les enfants dans leur scolarité (LAREAU, 2011). Pour Marie Clémence Le Pape, « la communication prend davantage la forme de justifications dans les milieux populaires et de négociations dans les milieux favorisés ; le contrôle est plus précoce et plus détourné dans les classes moyennes et supérieures, il se veut plus direct dans les milieux populaires » (LE PAPE, 2009, p. 41-42).

Les violences incorporées visent à corriger un comportement jugé inacceptable, à rappeler des règles, à exprimer un mécontentement. Elles ont une finalité éducative. J'ai pu observer que les fessées, les claques, les cris et les insultes visaient, de façon directe et sans beaucoup de concertation, à mieux éduquer. Les punitions physiques ou verbales font souvent partie de « l'habitus » de ces parents. Ayant dans la plupart des cas reçu une éducation plus stricte, ils s'estiment moins rigides et plus « gentils » que leurs propres parents. Comme le montre l'étude menée par Pascoal et Pueschl, les adultes du « quartier social » estiment les actes de violence qui leur sont présentés moins violents que ceux de la zone résidentielle (PASCOAL et PUESCHL, 2004). D'ailleurs, le fait que, à plusieurs reprises, des parents commettent ces actes en ma présence montre bien leur caractère presque anodin. Ludovic Vandaele, au chômage, raconte au sujet de sa fille : « Amelle a fait un répondant vexant à ma femme, je suis arrivé et je lui ai mis une claque. Et une belle. Et elle a attrapé les fesses bleues. Je frappe pas dans la figure, je frappe toujours sur les fesses. » Monique Dazin, parle ainsi de son fils, Sofiane : « Un jour, Sofiane piétinait le sol. Une fois, deux fois, trois fois, je lui dis d'arrêter, je le mets dans le canapé, je lui dis : "Arrête ou je te frappe !", une fois, deux fois. Il me regarde tranquillement et il rigole. Après il recommence à piétiner le sol. "Viens ici, toi !" Je lui mets une tape sur le cul. "Je vais le dire à mon père", qu'il répond. "Tu vas le dire à ton père ? Attends, on va l'appeler ton père, tu verras." On prend le téléphone : "Sofiane veut te parler." Et là, Sofiane et son père : "Papa", "Quoi ?" " Papa, maman m'a battu cul-cul." Et là, son père lui a dit : "C'est pas la peine que je te redispute, ta mère l'a fait. Si maman t'a frappé, c'est que tu as dû le mériter." Une autre fois Sofiane, je ne sais plus ce qu'il m'avait dit, mais ma main est partie et pan ! » Les punitions corporelles plus importantes restent circonscrites à des moments « graves », comme le souligne le témoignage de Sylvie Barderon, femme de ménage,

ISSN: 1984-6444 | <http://dx.doi.org/10.5902/1984644438368>

parlant de son fils Enzo : « Il a eu dans sa vie deux fois des coups de ceinture. Deux fois, parce que deux fois où il s'est vraiment mis en danger. Une fois à 20h le soir, il n'était pas à la maison, à 6 ans ! »

Les violences contextuelles

L'étude qualitative de la pauvreté, même si elle est encore rare en France, permet de voir plus finement ses effets sur les familles et la construction des liens entre enfants et parents. Si nous pouvons penser que les personnes vivant dans la pauvreté ne sont pas par nature plus violentes que d'autres, elles sont néanmoins affectées par leurs conditions de vie, qui peuvent engendrer des violences que j'appelle « contextuelles ». J'ai en effet observé chez ces familles certaines tensions liées à leurs conditions de vie. Ces formes de violences qui se manifestent par des insultes et des coups visent à régler des frustrations, des jalousies, des sentiments d'injustice et des tensions, n'ont pas une visée éducative.

Vivre dans un logement surpeuplé, mal chauffé, parfois insalubre rend la vie quotidienne de ces familles très difficile. Johnny Vermeersch, ancien mineur en situation de handicap, vit avec sa femme et ses cinq enfants dans une maison à deux chambres. Dans l'une d'elles, dorment les trois garçons et dans l'autre les deux filles et leur mère (dans le même lit qu'une d ses fille). Johnny dort quant à lui au salon : « Ce n'est pas normal que je dorme pas avec ma femme, elle va avoir un bébé d'éprouvette (rire jaune) ! ». Dans une autre famille rencontrée, Gilles, l'enfant d'Annick et Jean Lagier, dort lui aussi au salon. Il s'énerve souvent au matin lorsque son petit frère fait du bruit pendant qu'il est encore endormi. Il arrive souvent qu'il se lève énervé du canapé et qu'il frappe son petit frère. On notera aussi que le manque de place pose des difficultés concernant les devoirs, le besoin de fuir les conflits, de s'isoler.

A l'exiguïté des logements s'ajoute parfois le mauvais état de l'habitation, comme en témoigne le récit de Nora Dhamani, sans emploi, qui vivait, lorsque je l'ai rencontrée, avec ses deux enfants dans une maison où les toilettes ne fonctionnaient pas. Nora raconte les tensions entre elle et son fils Kevin au moment du bain de son

ISSN: 1984-6444 | <http://dx.doi.org/10.5902/1984644438368>

petit-fils : « Il a pris ce seau-là, il l'a mis au milieu de la table à manger, comme ça, et il a laissé l'eau chaude du bain et il a laissé Yohan debout. Et moi j'étais là et j'étais malade et j'ai eu peur, j'ai commencé à sentir mon cœur qui s'est emballé. Un pas en arrière... Inconscient qu'il était, inconscient. Et moi qu'étais là, qu'il m'a regardée, je lui ai dit qu'Yohan était en danger. Alors moi j'ai essayé de me lever pour le tenir et il m'a bloquée de force. » (STETTINGER, 2019)

Outre le logement, le manque d'argent oblige les familles à adapter leur consommation : achats mesurés, différence de traitement entre les enfants pour les achats divers, voir pour l'alimentation. Certaines familles font parfois le choix de donner plus à l'enfant qui a le plus de chances de réussir, comme dans le cas de la famille Vermeersch. Les cinq enfants n'ont souvent pas le même repas, les plus petites bénéficiant d'un meilleur repas que les trois autres. Jessica, la dernière, brillante à l'école, est aussi celle qui reçoit le plus de cadeaux. Elle a eu son téléphone portable plus tôt, elle est aussi la mieux habillée... Dylan est souvent violent envers ses sœurs et montre sa jalousie par des coups portés sur elles et sur sa mère. Il s'approprie aussi souvent le téléphone de sa sœur et celui de sa mère. Au cours d'une de mes visites dans la famille Vermeersch, Johnny a failli donner un coup de poing à son fils Dylan à cause d'un vol d'une paire de chaussettes. Nora Dhamani décrit aussi une scène de violence de la part de Kevin : « Je suis rentrée, à peine fermée la porte, j'entends des grognements en haut. Kevin et Ludovic qui commencent à se taper dessus. Je dis "qu'est-ce qui se passe ?" "Ouais il m'a volé mon portable !" Encore une histoire de portable ! Alors j'essaie d'intervenir et je dis : "Ecoute tu t'attaques pas à lui !", "Si, si, si ", et il l'a traité de tous les noms et Ludovic, il a eu peur, il s'est sauvé et mon fils aîné il lui a couru après, et il a attrapé Ludovic, mon dieu tu aurais vu comment qu'il l'a regardé, je me suis mis à hurler, à hurler ! Je voulais les séparer, et puis il m'a poussé Kevin "Non arrête !" Les voisins, ils sont sortis sur le pallier, il y en a même pas un qui est venu à mon secours. J'étais là, je criais, je criais ma douleur et eux ils se donnaient des coups de pied sans arrêt, sans arrêt... »

L'attitude méprisante qu'ils ressentent de la part de la société, notamment des institutions, suscite aussi une grande colère chez eux. C'est ce dont témoigne Jean Lagier, au chômage, qui raconte comment il est traité par les services de sa ville :

ISSN: 1984-6444 | <http://dx.doi.org/10.5902/1984644438368>

« Quand on travaille pas, quand on est au fond du trou, on sert à rien donc eux [les services de la mairie], limite, plus vite on partira, mieux ce sera. Pour faire partir les gens le plus vite, le plus rapidement possible, c'est de leur faire une vie d'enfer. Et faut pas croire, les mairies, comme les bazars comme ça, ils sont censés vraiment aider les gens mais ils aident que ceux qu'ils veulent bien. »

Les violences réactivées

Aux deux premières formes de violence décrites plus haut, j'en ajouterai une troisième qui reflète des souffrances souvent liées à une histoire familiale (placement, perte d'un des parents, maladie). Elles peuvent être liées à des formes de dépendance comme la toxicomanie et l'alcoolisme. Ce sont des manifestations moins maîtrisées et maitrisables qui prennent des proportions parfois impressionnantes. Elles peuvent être déclenchées par les parents envers les enfants, mais aussi des enfants envers les parents. Dylan Vermeersch frappe sa mère, son père et ses sœurs. Gilles Langier, placé à l'âge de trois ans à cause de la toxicomanie de ses parents, frappe son frère et a déjà agressé son père au couteau. Nora Dhamani a longtemps subi les violences, physiques et/ou verbales, de son fils Kevin, placé depuis sa première année : « Il est violent, il est violent, oui c'est vrai il est violent. Il sort de... J'ai toujours été insultée par mes parents, plus bas que terre : "T'es rien, t'es nulle, t'es stupide." Mais là, quand j'entends des propos comme "handicapée mentale", là, et tout ça, ça me fait mal parce que j'ai pas été beaucoup à l'école, mais je suis certainement pas une handicapée mentale. Résultat, je passe mon temps à pleurer en ce moment parce qu'il voit pas tout ce que je fais, ce que je peux faire. »

Certains retournent cette violence contre eux-mêmes, comme Gilles Langier, qui se mutilé : « Des cutteurs ou...n'importe quoi, tout ce que j'ai qui coupe, je le prends. Ça peut être un couteau, même si je galère à me couper, mais tant que je me serai pas coupé, ben, je continuerai. »

Pour une meilleure visibilité et finesse d'analyse, ces trois formes de violence ont été dissociées, mais souvent elles se superposent, surtout les deux dernières.

Lors de la pandémie du Covid-19....

De nombreux travaux ont été conduits sur les conséquences de la pandémie dans les familles et notamment les plus défavorisées⁷. La plupart de ces analyses sont construites à partir de statistiques (BARHUMI et al., 2020 ; DUBOST et al., 2020), puisque les études plus qualitatives prennent plus de temps à être analysées et publiées. Il sera alors opportun d'interroger les parents et les enfants qui vivent dans la pauvreté. Ces travaux statistiques sont presque unanimes à pointer le renforcement de la visibilité des inégalités déjà existantes, tout en alertant sur l'augmentation de certaines d'entre elles, surtout liées à la précarité du travail.

Visibilisation des inégalités

L'impératif sanitaire de distanciation sociale a révélé la difficulté d'y faire face pour certaines familles : logements exigus, surpeuplés, absence d'extérieur. Avant la pandémie, ces facteurs étaient déjà problématiques : manque d'intimité pour les adultes (impossibilité de disposer d'une chambre parentale et vie sexuelle par conséquent réduite, rares moments en couple), manque d'intimité pour les enfants (difficultés pour réaliser les devoirs, pour s'isoler, pour dormir, pour fuir le conflit), manque du confort élémentaire, voire insalubrité du logement (froid, humidité, absence de toilettes). Si tout cela préexistait, les périodes de confinement ont rendu criantes ces difficultés à vivre ensemble. L'enquête SAPRIS (Santé, perception, pratiques, relations et inégalités sociales pendant la crise COVID-19, financée par l'Agence Nationale de Recherche) fait percevoir que les conditions d'habitat déterminent aussi la qualité des relations au sein du ménage, relations d'autant plus détériorées pendant la pandémie en l'absence d'extérieur⁸. Comme le souligne Pierre Gilbert, « le confinement y crée d'une part des inégalités spécifiques et de grandes difficultés pour les ménages qui y résident ; d'autre part, en raison des diverses inégalités qui les touchent – santé, logement, travail et transport –, les ménages et les quartiers

populaires se trouvent particulièrement exposés au virus et risquent finalement de payer un très lourd tribut à la pandémie » (GILBERT, 2020, en ligne).

Précarité du travail

L'évolution des relations intrafamiliales dépend aussi des conditions sociales et matérielles. Elles se sont plus souvent améliorées dans les ménages de cadres et pour les parents en télétravail. Si enquête SAPRIS souligne que la grande majorité des parents déclarent que leurs relations avec leur(s) enfant(s) n'ont pas changé (61 %) ou se sont même améliorées (23 %), les relations se sont en revanche dégradées dans les ménages à dominante ouvrière ou employée et profession intermédiaire, quand les parents ne travaillaient pas et que la situation financière du ménage était perçue comme difficile. L'enquête fait aussi état d'une augmentation des troubles de sommeil et des troubles émotionnels chez les enfants des ménages aux revenus les plus modestes, notamment chez ceux confrontés à une baisse de revenus pendant le confinement (19 %) par rapport aux ménages aisés et aux revenus constants (10 %).

Au final, la pauvreté déjà existante s'est accrue pendant la pandémie. Les taux de pauvreté monétaire, stables jusqu'en 2017, sont repartis à la hausse depuis, une hausse « discrète » qui s'intensifie avec la crise sanitaire, comme le signale l'Observatoire des inégalités. Cette augmentation serait liée, selon l'historienne Axelle Brodriez-Dolino, au basculement dans la pauvreté des pauvres devenus encore plus pauvres (augmentation des dépenses, difficultés pour recevoir les allocations, pour poursuivre des activités informelles) et des précaires que l'auteur nomme « les nouveaux pauvres de la pandémie », c'est-à-dire tous ceux qui n'ont pas pu bénéficier du chômage partiel : les personnes en contrat précaire, en CDD, en intérim, en période d'essai, ainsi que les saisonniers, les travailleurs informels (BRODRIEZ-DOLINO, 2021).

Plusieurs études attestent aussi que les ouvriers et les employés, ayant moins bénéficié du télétravail, ont été plus exposés au virus et à des formes graves de la

COVID-19, en raison de la fragilité de leur état de santé, de l'accès plus limité aux soins et de la perte de ressources financières.

Pour conclure

Comme évoqué en introduction, les violences intrafamiliales se seraient accrues lors de la pandémie. Au regard de ce que nous venons d'exposer, cette augmentation se conçoit surtout pour le deuxième type de violence identifié dans cet article : les « violences contextuelles ». Comme nous l'avons vu, les violences intrafamiliales entre parents et enfants existaient avant la pandémie et pour les comprendre, il est nécessaire de les appréhender en les plaçant dans un contexte qui dépasse l'individu. Elles sont inhérentes à la place occupée par les familles sur l'échiquier social, dans un contexte social et économique difficile qui se mêle aux trajectoires personnelles. Ces violences sont les manifestations de certaines normes éducatives, mais aussi de moments de vie difficiles, passés et présents, qu'ils soient matériels (le manque d'argent) ou affectifs (le manque d'amour, par exemple). La pandémie de la Covid 19 n'a pas créé les violences entre parents et enfants, mais elle a mis à l'épreuve des vies fragiles. Face à la pandémie, les personnes vivant dans la pauvreté ont été plus exposées et plus vulnérables. Comme l'évoquent Céline Bessière, Emilie Biland, Sibylle Gollac, Pascal Marichalar et Julie Minoc, « la famille ne constitue pas toujours et en tout lieu un espace protecteur au sein duquel l'individu se trouve à l'abri des difficultés de la vie sociale comme dans le cas du coronavirus⁹ » (BESSIERE, BILAND, GOLLAC, MARICHALAR et MINOC, 2020) est d'autant plus vrai pour les familles les plus démunies.

Références

- BESSIÈRE, Céline; BILAND, Émilie; GOLLAC, Sibylle; MARICHALAR, Pascal; MINOC, Julie. **Penser la famille aux temps du COVID-19**. Mouvements, La découverte, 2020, en ligne.
- BOURDIEU, Pierre. **Le Sens pratique**, Minuit, 1980.

ISSN: 1984-6444 | <http://dx.doi.org/10.5902/1984644438368>

BOURDIEU, Pierre. **La Distinction**. Critique sociale du jugement, Minuit, 1979.

BRODIEZ-DOLINO, Axelle. **Comment l'épidémie fait-elle exploser la pauvreté?**, Journal du CNRS, janvier 2021 (<https://www.youtube.com/watch?v=QWlopwiMzrl>).

CARDI Coline, 2007, La « mauvaise mère » : figure féminine du danger, Mouvements, n° 49, p. 27-37.

CAYOUILLE-REMBLIÈRE, Joanie. **De l'hétérogénéité des classes populaires** (et de ce que l'on peut en faire), Sociologie [en ligne], n°4, vol. 6, 2015, mis en ligne le 05 janvier 2016.

COLLOVALD, Annie; SCHWARTZ, Olivier. **Haut, bas, fragile: sociologies du populaire**. Entretien avec Annie Collovald & Olivier Schwartz », Vacarme, n°37, 2006.

DAMON, Julien. **Éliminer la pauvreté**, PUF, 2010.

DESQUESNES, Gillonne. **Pauvreté des familles et maltraitance à enfants: un état des lieux de la recherche, une question non tranchée**, Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle, 2011/3 (Vol. 44), p. 11-34.

DUVOUX, Nicolas; LOMBA, Cédric. **Où va la France populaire?**, PUF, 2019.

DUVOUX, Nicolas; PAPUCHON, Adrien. **Les dynamiques contemporaines de la pauvreté: de l'exclusion à l'insécurité sociale**. Métropolitiques (en ligne), 2019,

DUVOUX, Nicolas; RODRIGUEZ, Jacques. **La pauvreté insaisissable**. Enquête(s) sur une notion. Communications, vol. 1, n° 98, pp. 7-22, 2016.

GARCIA, Sandrine. **Mères sous influence**. De la cause des femmes à la cause des enfants, Paris, La Découverte, 2011.

GILBERT, Pierre. **Le Covid-19, la guerre et les quartiers populaires**, Métropolitiques, 16 avril 2020. URL : <https://metropolitiques.eu/Le-Covid-19-la-guerre-et-les-quartiers-populaires.html>.

GOJARD, Séverine. **Le métier de mère**, Paris, La dispute, 2010.

JAZOULI, Adil. **Les classes populaires: expérience d'exclusion et formes de violence**. Revue Quart Monde [En ligne], 147, 1993/2.

KELLERHALS, Jean; MONTANDON, Cléopâtre; RITSCHARD, Gilbert; SARDI, Massimo. **Le style éducatif des parents et l'estime de soi des adolescents**, Revue française de sociologie, 1992, 33-3. pp. 313-333.

ISSN: 1984-6444 | <http://dx.doi.org/10.5902/1984644438368>

LAREAU, Annette. **Unequal Childhoods**. Class, Race, and Family life. Second Edition (with an Update a Decade Later), Berkeley, University of California Press, 2011,

LE PAPE, Marie-Clémence. **L'art d'être un « bon » parent**: quelques enjeux des nouvelles normes et pratiques éducatives contemporaines, Cahiers français, n°371, 2012, pp. 36-42.

MASCLET, Olivier; AMOSSÉ, Thomas; BERNARD, Lise; CARTIER, Marie; LECHIEN, Marie-Hélène; SCHWARTZ, Olivier; SIBLOT, Yasmine (dir). **Etre comme tout le monde**. Employées et ouvriers dans la France contemporaine, Raisons d'agir, 2020.

MASCLET, Olivier; SCHWARTZ, Olivier. **Les classes populaires, c'est les pauvres**. In MASCLET, Olivier; MISSET, Séverine; POULLAOUÉC, Tristan. La France d'en bas ? Idées reçues sur les classes populaires, Le cavalier bleu, 2019, pp. 21-28.

MAUGER, Gérard (coord.). **De la classe ouvrière aux classes populaires**, Savoir/Agir, vol. 34, no. 4, 2015.

MAY, Clarkson. **La violence familiale**. Une approche systémique, Service des études et analyses, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux/Direction générale de la planification et de l'évaluation, 1994.

MONTANDON, Cléopâtre; SALONI, Sapru. **L'étude de l'éducation dans le cadre familial et l'apport des approches interculturelles**, Pierre R. Dasen éd., Pourquoi des approches interculturelles en sciences de l'éducation, De Boeck Supérieur, 2002, pp. 125-145.

MUCCHIELLI, Laurent. **Une société plus violente?** Une analyse socio-historique des violences interpersonnelles en France, des années 1970 à nos jours, Déviance et Société, vol. 32, no. 2, 2008, pp. 115-147.

MUCCHIELLI, Laurent. **L'invention de la violence**, Fayard, novembre 2011

PALHETA, Ugo. **Violence symbolique et résistances populaires**, Éducation et socialisation [En ligne], 37, 2015.

PASCOAL, Sandra; POESCHL, Gabrielle. **Représentations Sociales De La Violence Envers les enfants**, Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 2004/4 (Numéro 64), p. 21-34.

PAUGAM, Serge. **Les formes contemporaines de la pauvreté et de l'exclusion**. Le point de vue sociologique. Genèses, 31, pp. 138-159, 1998.

PAUGAM, Serge. **Les formes élémentaires de la pauvreté**, PUF, 2005.

ISSN: 1984-6444 | <http://dx.doi.org/10.5902/1984644438368>

PAUGAM, Serge; DUVOUX, Nicolas. **La régulation des pauvres**, PUF, 2008.

SCHWARTZ, Olivier. **Vivons-nous encore dans une société de classes?** Trois remarques sur la société française contemporaine », La Vie des idées, 22 septembre, 2009.

SCHWARTZ, Olivier. **La notion de "classes populaires"**, Habilitation à Diriger de Recherches, 1998.

SCHWARTZ, Olivier. **Le monde privé des ouvriers**. Hommes et femmes du Nord, PUF, 1990.

SERRE, Delphine. **Les Coulisses de l'État social**. Enquête sur les signalements d'enfant en danger, Raisons d'agir, 2009.

SIBLOT, Yasmine; CARTIER, Marie; COUTANT, Isabelle. MASCLET, Olivier; RENAHY, Nicolas. **Sociologie des classes populaires contemporaines**, Armand Colin, 2015.

STETTINGER, Vanessa. **Devenir une "bonne" mère**. Une trajectoire balisée par l'intervention sociale », Revue de politiques sociales et familiales, n°129-130, pp. 77-88, 2019.

XAVIER, Thierry; BERTRAND, Geay; ARIANE, Pailhé et al. **Les enfants à l'épreuve du premier confinement**, Population & Sociétés, 2021/1 (N° 585), p. 1-4.



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0 International (CC BY-NC 4.0)

Notas

¹ Insécurité et délinquance en 2020 : bilan statistique, Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, 2020 (<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/279727.pdf>

<https://www.vie-publique.fr/en-bref/275691-violences-conjugales-le-confinement-revelateur>) et Fabrice JOLLANT, Adrien ROUSSOT, Emmanuelle CORRUBLE, Jean-Christophe CHAUVET-GELINIER, Bruno FALISSARD, Yann MIKAELOFF et Catherine QUANTIN, « Hospitalization for self-harm during the early months of the COVID-19 pandemic in France: A nationwide retrospective observational cohort study », The Lancet Regional Health - Europe 6 (2021).

² Projet financé en partie par l'ANR Venir au monde 2010/2014, dirigée par Bertrand Geay.

³ Créée par l'ordonnance du 23 décembre 1958, l'Aemo est une mesure de protection de l'enfant vivant dans son milieu familial. Les services d'Aemo interviennent à la demande de l'autorité administrative (le

président du conseil départemental par l'intermédiaire de son service de l'aide sociale à l'enfance) ou de l'autorité judiciaire (le juge des enfants). Cette intervention a lieu lorsque les parents rencontrent des difficultés dans leurs responsabilités éducatives et/ou que les conditions de vie de l'enfant font que celui-ci est en situation de danger avéré ou potentiel. Elle consiste dans l'intervention notamment d'éducateurs spécialisés ou d'assistants de service social dans le milieu familial de l'enfant. Une mesure d'Aemo est limitée dans le temps : elle va de six mois à deux ans en général, renouvelable selon l'évolution de la situation de l'enfant jusqu'à sa majorité.

⁴Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2017.

⁵ Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

⁶ Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2015.

⁷ Anne Lambert, Joanie Cayouette-Remblière (dir.), L'explosion des inégalités. Classes, genre et générations face à la crise sanitaire, La Tour d'Aigues, INED, Editions de l'Aube, coll. « Monde en cours », 2021 ; Nicolas Mariot, Pierre Mercklé, Anton Perdoncin (dir.), Personne ne bouge. Une enquête sur le confinement du printemps 2020, Grenoble, UGA Editions, coll. « Carrefours des idées », 2021.

⁸ 4 877 questionnaires exploités. Les données sont redressées afin d'être représentatives des enfants nés en France en 2011 (8-9 ans).

⁹ Penser la famille aux temps du Covid-19, Céline Bessière, Emilie Biland, Sibylle Gollac, Pascal Marichalar et Julie Minoc, Mouvements, 2020.